

**DEPARTEMENT
DE L'EURE**

ARRONDISSEMENT

**COMMUNE
D'EZY SUR EURE**

Date de convocation :
vendredi 20 septembre 2019

Nombre de Conseillers
en exercice :
22

Nombre de Conseillers
présents :
14

Nombre de Conseillers
votants :
19

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE D'EZY SUR EURE
COMPTE RENDU DÉTAILLÉ
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept septembre

**à 21H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure,
légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence de Pierre LEPORTIER, Maire**

PRÉSENTS :

P. LEPORTIER, M. ROUSSET, D. DUVAL, D. HERMET, C. ROUGERON, C. NOË, E. GROUX,
M. BÉNARD, J. BRET, R. CHEVRETEAU, A. FOLLIARD, C. HÉROUARD, V. RÉVEILLARD,
A. TOUTAIN formant la majorité des Conseillers en exercice

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRESENTÉS :

J.M BRUNET donne pouvoir à M. ROUSSET
A. FOURMAUX donne pouvoir à E. GROUX
S. GUIARD donne pouvoir à J. BRET
A. MONCOMBLE donne pouvoir à P. LEPORTIER
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

ABSENT EXCUSÉ ET NON REPRESENTÉ :

D. CLARKE, V. GOUIN, I. LEGGETT

ADMINISTRATION :

Q. DELPORTE.

Madame Martine ROUSSET est élue secrétaire de séance



Compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 27 septembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 22
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers absents excusés et représentés : 5
Nombre de conseiller absent excusé : 3

Monsieur LEPORTIER, ouvre la séance à 21h10
Secrétaire de séance : Madame ROUSSET Martine

Le compte rendu du 28 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

➤ 1 - Finances

a – Attribution de subvention aux associations : année 2019

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Denis HERMET 3^{ème} Adjoint au Maire en charge des associations : comme chaque année, il convient de procéder à l'attribution des subventions aux différentes associations ayant déposé un dossier au-delà de la date limite fixée, pour être présenté en juin.

Certains dossiers sont présentés de manière plus détaillée :

A.S.E.S : le trail habituellement organisé sur Ezy n'aura pas lieu cette année. La demande de subvention porte sur un projet de voyage au Cap pour participer à une course de VTT au profit d'une association « ANNA fondation ». Cette association à but non lucratif, a pour objectif principal de répondre aux besoins éducatifs et sociaux des enfants ruraux du Cap-Occidental. Elle offre également des ateliers pour les parents, des programmes pour les adolescents et des programmes d'autonomisations des femmes pour élever les communautés.

Plusieurs Conseillers rappellent que lors du Conseil du mois de juin, il a été décidé de ne pas attribuer de subvention aux associations qui n'organisaient pas de manifestation sur la Commune. Il est toutefois fait remarquer que la demande de subvention porte sur une action humanitaire réalisée par un habitant d'Ezy.

Monsieur le Maire soumet au vote 3 propositions : attribution d'une subvention, refus d'une subvention, réétudier le projet avec le demandeur (solution retenue).

Ezy Clic : s'agissant d'une nouvelle association le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 200 €.

Les subventions 2019 s'établissent comme suit :

ASSOCIATIONS	Pour mémoire en 2018		Propositions	Votes du CM 27/09/2019
	Subvention	Except.- indirect.		
A.S.E.S	300 €			projet réétudié
Club photo Ezy Clic	pas de dossier		200 €	200 €
Comité de Jumelage BRENSBACH-EZY	2 500 €		1 200 €	1 200 €
Karaté d'Anet	pas de dossier		gratuité de la salle	gratuité de la salle
Les Petits de Mamou	0 €		gratuité de la salle	gratuité de la salle
Société de Chasse d'Ezy-Sur-Eure	pas de dossier		300 €	300 €
Yoga et Détente	gratuité de la salle		gratuité de la salle	gratuité de la salle
			TOTAL	1 700,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité sauf pour les associations :

- « A.S.E.S » 11 POUR et 8 CONTRE
- le « Club Photo Ezy Clic » 18 POUR et 1 CONTRE (la somme de 200 € favorable à 250 €).
- la « Société de chasse » 18 POUR et 1 ABSTENTION.

b – Don pour la recherche médicale

Monsieur le Maire présente le dossier : suite au décès de Monsieur Jacky BARONNET, Conseiller Municipal il est proposé de faire un don de 1000 € au profit de la recherche médicale contre le cancer.

Une discussion sera engagée avec la famille afin de choisir en concertation la Fondation bénéficiaire de ce don.

Délibération adoptée à l'unanimité.

c – Indemnité du receveur municipal : approbation du taux

Monsieur le Maire présente le dossier : il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer au Trésorier de Saint André de l'Eure, une indemnité de conseil au taux de 100 % dans le cadre de sa collaboration avec les services de la Commune.

Délibération adoptée à l'unanimité.

d- Soutien au commerce local

Monsieur le Maire présente le dossier : le Département de l'Eure a décidé de reconduire pour 2020 son dispositif de subvention à hauteur de 50 % de la part départementale de taxe foncière pour les commerces de détail de moins de 400 m² (dans la limite de 1000 €).

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de cette disposition et d'en demander le déploiement pour les commerces éligibles sur la Commune.

Délibération adoptée à l'unanimité.

d. bis – Soutien au commerce local : abattement de la taxe foncière

Monsieur le Maire annonce qu'en parallèle du dossier précédemment présenté, il est demandé au Conseil Municipal d'étudier l'opportunité de mettre en place un abattement fiscal de 15 % sur la taxe foncière pour les commerces de détail de moins de 400 m², afin de favoriser le maintien du commerce de proximité (cela aurait un impact de 5 000 € sur les recettes fiscales de la Commune).

Délibération adoptée à l'unanimité.

e – Admission de créances éteintes

Monsieur le Maire présente la demande : dans le cadre de la liquidation judiciaire de la société Agencement Services Market qui occupait un local communal dans la ZAC de Coutumel il convient d'acter comptablement le non remboursement à la Commune de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (672,05€).

Délibération adoptée à l'unanimité.

➤ 2 – Aménagement du territoire

☞ a – Eco-quartier : lancement d'une étude pré-opérationnelle / convention avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN)

Monsieur le Maire présente le dossier : dans le cadre du projet d'Eco Quartier, la Commune souhaite lancer une étude pré-opérationnelle en collaboration avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie. Ce dispositif subventionné à 80 % permettra d'entamer la phase de concertation avec la population, étape nécessaire dans le processus de labellisation, en parallèle de l'élaboration du projet urbain et architectural.

Délibération adoptée à l'unanimité.

➤ 3 – Intercommunalité

☞ a – Vente de l'usine Vogue Suite : délégation du droit de préemption

Monsieur le Maire présente le dossier : dans le cadre de la vente par adjudication de l'usine Vogue Suite, la Commune a la possibilité de déléguer son droit de préemption urbain à l'Agglo du Pays de Dreux. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à mettre en œuvre cette délégation si nécessaire.

Délibération adoptée à l'unanimité.

➤ 4 – Administration communale

☞ a – Confirmation de l'échange de terrain rue de la République : sécurisation de l'accès à l'école maternelle et agrandissement de la cour / aménagement et extension du parking et du parvis de l'Eglise

Monsieur le Maire présente le dossier : suite à la délibération du Conseil Municipal du 28 juin dernier, autorisant le principe de l'échange de terrain rue de la République et autorisant Monsieur le Maire à entamer des négociations avec le propriétaire, il convient de délibérer de nouveau compte tenu de l'avis des Domaines qui « n'appelle pas de remarque à un échange sans soulte » (avis des Domaines du 18 septembre 2019).

Délibération adoptée à l'unanimité.

➤ 5 – Culture

☞ a – Ezymédi@ : convention avec le Département de l'Eure pour le développement de la lecture publique

Monsieur le Maire présente le dossier : dans le cadre de son plan relatif à la lecture publique, le Conseil Départemental de l'Eure (CD27) souhaite conventionner avec toutes les structures existantes ou futures pour tendre vers la gratuité sur tout le territoire Eurois, en contrepartie de l'aide financière, technique et humaine apportée par la Médiathèque Départementale.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de signer une convention avec le CD27 relative au partenariat avec la Commune dans le cadre de la Bibliothèque Médiathèque Ezymédi@.

Délibération adoptée à l'unanimité.

➤ 6 – Questions diverses

Monsieur Denis HERMET 3^{ème} Adjoint au Maire et 1^{er} Vice-Président du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée d'Eure (SIAEVE) présente le Rapport sur le Prix et la Qualité de Service

(RPQS). Ce document fait l'état des lieux du service public d'adduction d'eau potable.
Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 23h00

À Ezy sur Eure, le 27 septembre 2019

Le Maire,



Pierre LEPORTIER